

CONCOURS D'ENTREE – 2010/2011

Epreuves les 05 et 06 mai 2010
fiche à retourner avant le 09 avril 2010

DNAP option Art/TransDoc

I. Etat civil

nom

prénom

M

F

date et lieu de naissance

nationalité

portable

email

sécurité sociale :

• Adresse des parents

adresse

code postal

ville

pays

tel

Profession des parents :

• Adresse durant les études (si différente)

adresse

code postal

ville

pays

→ Adresse pour le courrier

Adresse des parents

Adresse durant les études

II. Formations

ETUDES EFFECTUEES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OU TECHNIQUE :

Niveau scolaire (dernière classe fréquentée) en 2009 - 2010 : _____

Baccalauréat - Série : _____ Obtenu le : _____ à obtenir en 2010 : OUI NON

Avez-vous suivi une préparation : OUI NON Dans quel établissement :

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE OU UNIVERSITAIRE SUIVI :

Nom de l'établissement – lieu - Diplôme - année d'obtention

Date

signature

EPREUVES DE CULTURE GENERALE ET PLASTIQUE :

Mardi 5 mai 2010 à 8h 30

Les candidats devront être **impérativement** présents dès **8h 30** pour l'appel.

Les épreuves de culture générale et d'expression plastique se dérouleront de 9h à 10h 30 et de 11h à 12h 30

ENTRETIEN ORAL :

Mardi 5 mai à 14h 30 :

14h 30 : Début des épreuves orales : entretien avec le jury et présentation d'un dossier de travaux personnels.

En fonction du nombre de candidats, l'entretien pourra avoir lieu le 6 mai.
La nature des travaux présentés est laissée à l'initiative du candidat (support et nombre).

Les candidats devront avoir établi une liste des films, ouvrages et œuvres plastiques qui les auront marqués ou influencés. Le jury leur demandera un commentaire sur l'un de ces choix.

Pièces à fournir :

- Photocopie des diplômes
- Photocopie lisible de la totalité du livret de famille
- 1 photographie d'identité réglementaire (pas de support papier), indiquer vos nom et prénoms au dos.
- 1 enveloppes timbrée 0,86 € (format 17,5 x 25 autocollantes) à l'adresse du candidat
- Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
- photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- Attestation du TCF - Test de Connaissance du Français niveau 2 - *indispensable* - pour les étudiants étrangers (site Internet : www.ciep.fr) NB : *Les documents libellés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction authentifiée.*